

**Réunion Air sûreté, société de sûreté et de sécurité recrute pour la zone
Océan Indien**

1 – IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé du poste	Agent de Prévention et de Sécurité
Structure de rattachement du poste	Réunion Air Sûreté (RAS)
Statut du titulaire du poste :	Employé
Type de contrat :	CDD ou CDI
Convention collective :	Prévention et sécurité n° 3196

2 – MISSIONS

L'agent de sécurité est chargé de la protection des biens et des personnes. Il accueille, surveille et contrôle l'accès des sites sur lesquels il est affecté. En cas d'accident ou d'évènement exceptionnel, il participe aux opérations de secours.

- Respecter la politique Qualité Sécurité Environnement de l'entreprise
- Respecter le code de déontologie lié aux activités de prévention et de sécurité
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et tous autres règlements influant sur son activité.
- Informer son employeur de toutes les situations qui pourrait remettre en question ses missions
- Assurer une présence dans les locaux et veiller à la sécurité des personnes et à la préservation des biens.
- Apprécier les actions appropriées ou les moyens à déclencher en fonction des situations, selon les consignes établies.
- Contrôler le fonctionnement des installations de sécurité.
- Recevoir les résidents, notamment en période de nuit.
- Prévoir la prise en charge de formalités d'inscription, l'organisation de collations et/ou la réalisation de petits travaux d'entretien.
- Chargé de la surveillance de locaux ou d'évènements dans un poste de sécurité, l'agent de sécurité surveille un lieu soit à partir d'un poste fixe, soit en effectuant une ronde dans les locaux dont il a la responsabilité. Seul ou en équipe, il travaille debout la plupart du temps et est amené à se déplacer souvent au sein des locaux à surveiller. Il doit aussi savoir s'adapter aux horaires décalés : la nuit ou le week-end

3 – CONNAISSANCES PARTICULIERES REQUISES

- Savoir garder son calme.
- Etre vigilant, attentif au moindre détail et savoir repérer les changements suspects.
- Avoir des notions de base sur les différents matériels d'alarme et de surveillance.
- Maîtriser les bases du secourisme.

4 – PRE REQUIS

- Carte Professionnelle d'agent de sécurité
- Maintien de compétence validé
- 2 Années d'expérience

5 – Rémunération

- Selon Convention collective n°3196